



GRÈVE DES FEMMES* /FÉMINISTE

Une véritable marée humaine. A Genève, Lausanne, Zurich, Berne, Bâle et dans toute la Suisse, les femmes se sont levées et ont formé d'immenses cortèges pour dire stop aux inégalités et aux violences sexistes. La démonstration que le lancement de cette 2^e grève des femmes*/féministe de l'Histoire de la Suisse n'était pas une lubie d'un groupe isolé de quelques féministes hystériques. L'ampleur de la mobilisation est allée bien au-delà du noyau dur de résistance féministe associative, syndicale et politique. Elle témoigne d'un véritable ras-le-bol, et d'une conscience intime mais très largement partagée de la persistance des inégalités, que nombre d'employeurs et d'élus bourgeois tentaient de nier encore jusqu'à peu.

C'est donc une puissante gifle, ou un « poing dans ta gueule » pour reprendre l'une des expressions présentes sur nombre de calicots, pas seulement à ceux qui se permettent une main aux fesses, mais également à tous ces employeurs qui discriminent en toute impunité, et à cette majorité politique, UDC en tête, qui vient de rater l'occasion de véritablement renforcer la Loi sur l'égalité.

Et ce n'est qu'un début, car cette lutte est très bien partie pour durer. ✨

A mobilisation exceptionnelle SITinfo exceptionnel, largement consacré au 14 juin et aux actions que le SIT y a organisées ou co-organisées.

Billet de la présidence


Probablement avez-vous entendu parler dans les jours qui ont suivi la magnifique grève féministe du 14 juin dernier, des deux problématiques suivantes: l'une sur le comptage du nombre de participant-e-s et l'autre sur les motivations des femmes qui n'ont pas débrayé.

Ainsi, à Genève, le porte-parole de la police s'est retranché dans une approximation pour annoncer mordicus 12 000 manifestant-e-s, là où le collectif en dénombrait 30 000. Ce qui est en jeu avec la question du nombre est la valeur que l'on accorde aux revendications légitimes en lien avec le genre. Dans cette tentative de relativisation masquée de l'importance du mouvement, c'est certainement une parole que l'on souhaite confisquer, celle des femmes.

Également, il m'est arrivé d'entendre ou de lire: « Non, ce n'est pas comme ça [en faisant grève] que les choses changent en Suisse » ou dans la même veine, « Ce n'est pas en scandant des slogans vulgaires qu'elles arriveront à quoi que ce soit ». De telle sorte que certaines femmes ont refusé de se joindre au mouvement car le discours d'opposition (notamment un mot d'ordre faussement « anti-hommes ») ne leur convenait pas. Mais l'histoire du féminisme contemporain a montré la nécessité de forts moments de rupture, comme dans toutes les luttes sociales et collectives!

Cependant, ces deux problématiques sont marquées par un dispositif qui va au-delà du pur discours sur le fond, c'est leur forme médiatique. Elles apparaissent comme des énoncés « volatils ».

Christian Salmon¹ pourrait le résumer ainsi: « La dérégulation du monde, [...] entraîne la fin des médiations politiques (médias, partis, assemblées) et des régulateurs sociaux (syndicats, droit du travail, négociations collectives). L'accélération des échanges sur les réseaux sociaux et leur volatilité créent les conditions d'une véritable guérilla des récits. Ses moyens: la provocation, la transgression, la surenchère. Il se développe une culture du « clash communicationnel ».

Il est nécessaire de ne pas céder à la « panique » de ces discours et de continuer le travail de fond des collectifs ou de nos militant-e-s et collaborateur-trices du syndicat pour les femmes et les travailleuses! 

Diego Cabeza



SOMMAIRE

ÉDITO

Après le 14 juin 2019, on ne lâche rien! **p3**

GRÈVE DU 14 JUIN

Ni bonnes, ni nonnes, ni pigeones! **p4**

Crèches en grève pour plus d'égalité **p5**

Quand Cendrillon fait grève **p5**

On n'est pas des serpillères, à bas le travail précaire! **p6**

Femmes de chambre, l'union fait la force! **p7**

Aux Pâquis, elles sont folles de rage **p7**

Chômeuses en lutte contre les discriminations **p8**

Du témoignage à la lutte **p8**

L'égalité, ce n'est pas gagné! **p9**

Walkyries en colère **p9**

Inégalités dans la fonction publique, les femmes se mobilisent **p10**

Actions dans de nombreuses institutions **p10**

Les travailleuses prennent la parole **p11**

SECTEURS

Une 2^e version du projet SCORE en vue **p12**

Le Service des Urgences au stade critique **p13**

Actions de solidarité contre la sous-traitance hôtelière **p13**

EN ACTION

La sororité en marche **p16**



HORAIRES

9 h à 12 h et 14 h à 17 h 30

sauf le vendredi et vacances scolaires (jusqu'à 17 h)

Les renseignements sur les problèmes de travail ou de chômage ne sont pas donnés par téléphone. Il faut pour cela passer aux permanences.

PERMANENCES DU SIT

Bâtiment, parcs et jardins, nettoyage

mardi et jeudi de 15 h à 18 h au rez-de-chaussée

Tertiaire-privé

(Régies, agriculture, hôtellerie, restauration, économie domestique, industrie alimentaire, esthétique, coiffure, services, garages, horlogerie, industrie, commerce, médias, transports, finance, etc.)

mardi et jeudi de 14 h à 18 h au 1^{er} étage

Santé, social, secteurs public et subventionné

mardi de 10 h 30 à 13 h 30

mercredi de 15 h à 18 h au 2^e étage

Salarié-e-s sans statut légal

lundi de 16 h à 19 h 30, jeudi de 14 h à 17 h

vendredi de 9 h à 12 h

Service des impôts pour les membres uniquement

déclaration: sur rendez-vous

+41 (0) 22 818 03 20 entre 9 h et 12 h

CAISSE DE CHÔMAGE DU SIT

– Rue de Montbrillant 38 du lundi au vendredi 9h-13h

– Rue des Chaudronniers 16 mardi 14h-17h

Par téléphone de 9 h à 12 h

+41 (0) 22 818 03 33

CONTACTEZ NOUS

16, rue des Chaudronniers case postale 3287, 1211 Genève 3

tél.: +41 (0) 22 818 03 00

fax: +41 (0) 22 818 03 99

courriel: sit@sit-syndicat.ch

web: www.sit-syndicat.ch

¹ L'ère du clash, Fayard, 2019

Après le 14 juin 2019, on ne lâche rien !

Le 14 juin 2019 restera dans toutes les mémoires. Une journée nationale d'actions et de grève féministe et des femmes* extraordinaire. Partout, la mobilisation a dépassé nos attentes les plus folles, avec largement plus d'un demi-million de personnes dans les rues de tout le pays. A Genève également, malgré une guerre des chiffres en raison d'une grossière sous-estimation de la police, c'est une manifestation de très grande ampleur à laquelle nous avons participé avec plus de 30 000 personnes. Du jamais vu, ou presque, depuis longtemps. Une mobilisation sociale qui a amplement dépassé celle de la grève des femmes du 14 juin 1991. Quant aux actions de grève et de débrayage sur les lieux de travail, les actions symboliques tout au long de la journée et les pique-niques décentralisés dans les quartiers, les petites villes et les villages, les collectifs locaux et les syndicats peinent à en faire le décompte tellement il y eu d'événements ce jour-là. Une vague violette a déferlé sur toute la Suisse. Et c'est sans compter toutes celles qui partagent nos convictions, mais qui n'ont pas pu se mettre en grève et se joindre à la manifestation en raison des pressions exercées par les employeurs, de leurs contrats précaires, ou qui ont dû assurer un service minimum auprès des personnes qui nécessitent des soins, par exemple. Nous savons qu'elles sont solidaires de notre mouvement.

Les collectifs cantonaux, les coordinations au plan romand et national ont préparé cette journée pendant une année, créant ainsi un réseau puissant de mobilisation qui a réussi à imposer les questions féministes à l'agenda politique et à

ce que, enfin, les médias ouvrent le débat presque quotidiennement sur des sujets habituellement relégués uniquement à la journée du 8 mars. La presse du monde entier a d'ailleurs parlé de la grève féministe suisse, avec notamment une magnifique photo dans le Washington Post d'Ana Paula Ferraz, notre vice-présidente !

L'adhésion massive à la grève féministe et des femmes* le 14 juin est la preuve de la justesse et de la légitimité de nos revendications. L'Appel de Bienne, voté le 10 mars 2019 lors des Assises nationales, ainsi que le Manifeste romand contiennent nos revendications qui forment un tout, parce que ce que nous voulons, c'est « *vivre libres dans une société qui garantit des droits égaux pour toutes, une société solidaire, égalitaire et libre de toute forme de violence - en particulier faite aux femmes* - et libre de féminicides* ». Après le 14 juin, nous ressentons un sentiment de solidarité et nous sommes fortes d'un réseau national tout neuf, très large, divers et dynamique, composé de femmes* organisées dans des syndicats,

Un puissant réseau de mobilisation est né

des associations ou partis mais aussi de beaucoup de femmes* non organisées jusque-là. Nous avons su

travailler ensemble et nous avons fait de nos diversités un atout !

Nous ne pouvons plus nous satisfaire de petits pas ou de mesurette, comme celle d'un congé paternité de 2 semaines adopté peu après le 14 juin par les Chambres fédérales. Les élections fédérales d'octobre seront l'occasion d'envoyer à Berne des personnes qui soutiennent nos propositions. Avec les employé-e-s, le syndicat poursuivra ses actions dans les entreprises, les services publics et parapublics, mais aussi auprès des employeurs-euses des ménages privés pour traduire les cahiers de revendications en nouveaux droits, dans les statuts et les conventions collectives de travail, ainsi que dans les lois. Ensemble, fort-e-s, fier-ères, féministes et solidaires, nous ferons reculer les discriminations à l'égard des femmes* et les violences sexistes. Nous avons appris à faire la grève. ♦

Valérie Buchs

SOINS

Ni bonnes, ni nonnes, ni pigeonnes !

Le secteur de la santé, au premier rang duquel le personnel des HUG et de l'IMAD, s'est mobilisé le 14 juin dernier et ne compte pas s'arrêter là.



Photo © Eric Roset

HUG/IMAD • Les conditions de travail dans les secteurs hospitaliers et des soins à domicile étant de plus en plus rudes, la relève peine à se construire et les institutions font face à une pénurie de personnel qualifié, ce qui impacte négativement la qualité des prestations fournies. Le personnel soignant féminin est donc doublement impacté et d'autant plus concerné par les revendications portées lors de la Grève des femmes*/féministe. La mobilisation était donc au rendez-vous ce vendredi 14 juin 2019 pour faire cesser les discriminations subies par les femmes. Tout au long de la journée, le piquet de grève tenu sur la rotonde des HUG fût le point de ralliement pour crier haut et fort les revendications féministes du personnel soignant.

SUR LE DOS DES FEMMES

Le personnel des soins à domicile (IMAD) et le personnel hospitalier (HUG) se composent d'une large majorité de femmes, et les politiques d'austérité successives ont progressivement détérioré, tant leurs conditions de travail que la qualité des prestations fournies. Cadence et rythme de travail accélérés, temps de repos écourtés, des amplitudes horaires en augmentation conduisent à un épuisement du personnel et au développement de troubles-musculo-squelettiques.

Face aux difficultés à concilier vie familiale et vie professionnelle, les femmes soignantes interrompent leur carrière prématurément. Avec un taux d'absence qui a explosé, les reclassements professionnels, pour raisons de santé, ressemblent au parcours de la combattante et les demandes de diminution du temps de travail des femmes enceintes sont difficilement honorées. Le respect des temps partiels est nié et les congés fixes balayés. Il ne reste que deux options, l'arrêt maladie ou le recours à l'AI.

JOURNÉE ANIMÉE

La journée a débuté avec un *petit-déjeuner en tous genres* qui a permis aux premières grévistes de commencer la mobilisation sur les chapeaux de roue. Le moment fort de la matinée s'est déroulé à 11h lors d'une conférence de presse réunissant le secteur de la santé, celui du nettoyage ainsi que le secteur de la Croix-Rouge genevoise. Après la lecture de l'Appel du collectif Grève des femmes ainsi que des revendications spécifiques des secteurs présents, une action des nettoyeuses a mis en lumière les problématiques du domaine. En effet, c'est notamment aux HUG que le nettoyage a été externalisé dégradant ainsi les conditions de travail des travailleuses, le person-

nel féminin étant majoritaire dans ce secteur. La mobilisation s'est poursuivie par un *pique-nique SantEgalité* suivi d'un atelier de fabrication de banderoles pour le cortège de fin de journée.

Le personnel gréviste et solidaire s'est enfin rassemblé à 15h24 pour dénoncer les inégalités salariales. C'est symboliquement à cette heure-ci que les femmes ne sont plus payées par rapport aux hommes. Suite à ce moment, un cortège bien fourni s'est formé derrière la banderole « Ni bonnes, ni nonnes, ni pigeonnes ! » afin de rejoindre la mobilisation sur la plaine de Plainpalais.

LUTTES À VENIR

Cette journée de lutte pour le personnel de la santé fût un succès et a permis de mettre en lumière les revendications spécifiques du secteur. Citons entre autres la réduction du temps de travail, la mise en place de lieux dédiés à l'allaitement, l'aménagement du taux d'activité après un congé maternité et une meilleure conciliation vie familiale vie professionnelle. Pour toutes ces raisons et pour bien d'autres, le combat contre les inégalités dans le domaine des soins ne s'arrête pas au 14 juin mais se poursuivra tant qu'il le faudra !

Kevin Sanchez

PETITE ENFANCE

Crèches en grève pour plus d'égalité

Plus de 1500 grévistes et des dizaines d'institutions de la petite enfance fermées toute la journée ou dès 15 h 24. Une mobilisation exemplaire.

Femmes en lutte • Dans le secteur de la petite enfance, la journée du 14 juin a été caractérisée par une forte proportion de grévistes et de débrayages dès 15 h 24, les parents ayant accepté de trouver une solution de garde alternative et de venir chercher les enfants plus tôt pour permettre au personnel de rejoindre le rassemblement sur la Plaine de Plainpalais et la manifestation. En Ville de Genève, 90 % des structures étaient fermées et quelques-unes ont fait office de crèche de dépannage. A Lancy, à Satigny et dans d'autres communes, des institutions ont aussi fermé leurs portes totalement ou partiellement. Des petits déjeuners ont été proposés à l'arrivée des parents et le personnel a participé aux pique-niques organisés de façon décentralisée dans tout le canton. Afin de former un tronçon visible pour la manifestation, le personnel de la petite enfance s'est retrouvé vers 16h dans le parc de la Place du Cirque.

TRÈS FORTE MOBILISATION

Le personnel est fortement mobilisé depuis des années pour la reconnaissance professionnelle de son métier, la défense de la qualité des prestations et l'amélioration de ses conditions de travail. Il manque plus de 4000 places en crèche à Genève pour répondre à la de-



mande des parents. Les communes ne débloquent pas assez de subventions pour créer des places et pour le fonctionnement optimal des structures d'accueil. La subvention du canton est toujours inexistante malgré une obligation figurant dans la Constitution!

Dans certaines institutions municipalisées, comme à Vernier et à Plan-les-Ouates, les employées ont subi de fortes pressions pour qu'elles renoncent à faire grève comme elles

le souhaitent. Les syndicats ont interpellé les Conseil administratifs de ces communes, pour leur rappeler le caractère licite de la grève. Les collègues ne se sont pas laissés faire et ont tout de même obtenu de pouvoir partir plus tôt pour se rendre à la manifestation.


PAR ET POUR LES FEMMES

Le personnel des structures d'accueil de la petite enfance est encore compo-

sé essentiellement de femmes travaillant à temps partiel. Les moyens mis à disposition des institutions sont insuffisants, ce qui a des conséquences importantes sur les conditions de travail et de salaire. Faute de places de formation en suffisance et en qualité, la pénurie d'éducateurs-trices de l'enfance impacte négativement la qualité du travail et la santé. Le personnel souffre d'un manque de reconnaissance de la valeur de son travail et du rôle sociétal essentiel qu'il assure au quotidien. Son travail permet pourtant aux parents, et aux femmes en particulier, d'aller travailler.

REVENDICTIONS ESSENTIELLES

En amont de la grève du 14 juin, les syndicats et les associations professionnelles ont remis aux employeurs du secteur de la petite enfance un cahier de revendications dans le cadre des trois CCT. Il contient de nombreuses revendications: l'instauration d'une politique de prévention des risques psycho-sociaux et de protection de la santé, notamment en cas de grossesse, des postes hors dotations pour assurer les remplacements, une place en crèche pour leur enfant, des projets pédagogiques intégrant la lutte des stéréotypes de genre, la réinternalisation des employées de maison, là où ce sont maintenant des entreprises de nettoyage qui les ont remplacées à bas coût, la revalorisation salariale des fonctions éducatives, des postes de cadre à temps partiel et en coresponsabilité, le respect des horaires planifiés; etc.

Nous comptons sur le fait que les revendications soient entendues et que des changements concrets améliorent le statut du personnel municipal et les CCT. 

Valérie Buchs

PARASCOLAIRE

Quand Cendrillon fait grève


Incroyable mobilisation des animatrices parascolaires pour la reconnaissance de leur travail.

Care • Sous le mot d'ordre « pour un parascolaire de qualité, plus d'heures rétribuées » les animatrices parascolaires ont marché en compagnie de dizaines de milliers de femmes en ce 14 juin 2019. Leur tronçon, doté d'une soixantaine de personnes ayant fait grève, se retrouvait autour d'une revendication clef: la mise en place d'un horaire continu pour les animatrices parascolaires travaillant midi et soir et une augmentation du temps de travail pour celles qui ne travaillent qu'à midi. Car nombre d'heures de travail sont effectuées aujourd'hui sans reconnaissance,

comme le travail gratuit réalisé par des millions d'autres femmes. Un travail pourtant indispensable, et qui doit être rétribué à sa juste valeur.

Avec l'augmentation croissante des effectifs (on parle de 95 % des enfants genevois qui fréquenteraient le parascolaire à moyen terme) et la mise en place de l'école inclusive pour les enfants ayant des besoins spécifiques, ces quelques heures en plus sont devenues essentielles. Non seulement plus de salaire, mais également le temps nécessaire pour faire bien leur travail, voir

même la simple reconnaissance du travail fourni bénévolement. Pour l'instant le temps hors présence des enfants ne permet absolument pas de faire les tâches nécessaires au niveau de prestation qui leur est demandé: échanges avec les collègues sur une situation difficile, formation, préparation des animations sont souvent effectués de manière bénévole. Sans compter qu'au vu de l'organisation des horaires, sur 4 jours coupés en leur milieu, il est très difficile de pouvoir exercer un autre travail rémunéré. Une animatrice en toute fin de carrière gagne environ 2700 frs par mois pour s'occuper de nos enfants tous les jours.

Après cette incroyable journée, elles continueront à porter ce combat auprès de leur direction et appellent les communes et les parents d'élèves à les soutenir dans leurs luttes. En effet, les « Cendrillons de la République » comme elles se qualifient elles-mêmes, feront tout pour enfin obtenir un salaire décent. 

Maimouna Mayoraz



NETTOYAGES

On n'est pas des serpillères, à bas le travail précaire !

La mobilisation courageuse des nettoyeuses à l'occasion de la grève du 14 juin a permis de mettre en lumière leurs conditions et leurs revendications.

Révolte • Ce sont des héroïnes du quotidien : travailleuses, mères de famille, proche-aidantes, chômeuses, retraitées, elles sont souvent contraintes d'assumer simultanément plusieurs de ces rôles. Malgré un travail indispensable, elles sont invisibles, contraintes de nettoyer bureaux, crèches, écoles, magasins, etc. à des heures où la plupart des travailleuses peuvent jouir de leur vie familiale et sociale. En vue de la grève des femmes, elles ont pourtant réussi à se distinguer par leurs actions – pour le moins originales – en cette journée de lutte historique. Une vingtaine de femmes déterminées qui, malgré le risque réel de représailles qui planait sur elles, ont eu le courage admirable de faire grève et de publiquement s'exprimer. Une première pour la plupart d'entre elles.

Durant des mois, avec le soutien

de leurs syndicats, elles se sont organisées dans l'espoir que le 14 juin permette de mettre fin aux multiples inégalités dont elles sont victimes. Alors que le secteur du nettoyage est majoritairement féminin, il souffre, plus que d'autres encore, des problématiques de discriminations de genre, d'inégalités salariales, de temps partiels contraints, ou encore de double journée de travail.

Embouts d'aspirateur en main, certainement pas pour nettoyer, mais pour faire enfin entendre leurs principales revendications, elles ont manifesté sur deux lieux différents, avec le même leitmotiv « stop au travail précaire ! ».

POUR LA RÉINTERNALISATION

Elles se sont d'abord réunies devant les Hôpitaux Universitaires de Genève, conjointement avec les em-

ployées du secteur de la santé. Un lieu symbolique car cette institution, comme l'Etat de Genève et de nombreuses communes, est complice de dumping social et salarial en privatisant les tâches de nettoyage. Une externalisation qui a eu pour conséquence l'implantation d'un système de concurrence acharnée entre les entreprises, qui, pour annoncer des prix plus bas, réduisent les heures de travail, baissent les salaires et exigent des cadences inhumaines. Des économies littéralement faites sur le dos du personnel de nettoyage.

Les nettoyeuses demandent que les collectivités publiques prennent leurs responsabilités d'employeur en réinternalisant cette tâche indispensable. Elles estiment qu'une collectivité publique ne peut se permettre de faire des économies sur le dos de travailleuses précaires.

POUR DES CONDITIONS DIGNES

Dans l'après-midi, elles se sont rassemblées sur la Plaine de Plainpalais pour l'obtention de postes de travail de jour et à plein temps, rémunérés à minima 23.- frs de l'heure. « Je travaille tôt le matin et tard le soir pour plusieurs patrons, explique Laurinda, 61 ans. Vu que je ne gagne pas assez, mes employeurs ne cotisent pas pour mon 2^e pilier. Je m'inquiète pour ma future retraite ». Les militantes présentes ont témoigné de leur situation face à une foule curieuse et émue par la légitimité de leurs revendications : enchaînement d'emplois étalant leur journée de 7 h à 21 h, empêchant toute vie familiale digne de ce nom, retraite de misère, des travailleuses pauvres ne pouvant pour certaines pas se passer de l'aide sociale.

ET APRÈS ?

Le SIT va surfer sur la déferlante violette et démultiplier ses actions en visant tout particulièrement les communes et l'Etat de Genève, dans l'objectif capital d'obtenir la ré-internalisation. La revendication des nettoyeuses pour un salaire acceptable trouve tout son sens dans la campagne imminente pour un salaire minimum légal de 23.- frs de l'heure, qui sera une bataille à mener de front. Le 14 juin a permis de démontrer que la mobilisation des nettoyeuses, la lutte de ces travailleuses précarisées et invisibles est possible. ♦

Merita Elezi

HÔTELLERIE

Femmes de chambre, l'union fait la force !

Accompagné par le collectif féministe « Les Pâquis Folles de rage », le SIT a mené une action devant trois grands hôtels afin de visibiliser les conditions de travail des femmes de chambre.



Solidarité • Depuis la place de la Navigation, les militant-e-s du SIT et le collectif « Pâquis Folles de rage » ont défilé devant les grands hôtels. Le but du cortège: démontrer leur solidarité avec les femmes de chambre qui n'ont pas pu faire grève, et dont le travail, comme pour tant d'autres femmes, est aussi essentiel qu'insuffisamment reconnu.

VISITE À TROIS GRANDS HÔTELS

Les Pâquis, un village dans la ville, mais également un pôle important de l'hôtellerie genevoise. Il a tout de suite été évident que le SIT et les « Pâquis Folles de rage » mèneraient une action ensemble pour se solidariser avec les femmes de chambre qui travaillaient ce jour-là. Des paniers garnis fleuris ont été préparés: matériel syndical, lettre d'une militante exerçant le métier, matériel de protection, douceurs et entrées pour les Bains des Pâquis. Objectif: les offrir directement aux femmes de chambre. Nous nous sommes arrêtées dans trois hôtels. Au Président Wilson, il a fallu négocier dur. L'enthousiasme de la foule et du personnel aux fenêtres a certainement pesé. Au Kempinski, le refus a été catégorique. Aux Bergues, l'accueil fût chaleureux.

RENDRE VISIBLE L'INVISIBLE

Cette action a été l'occasion de parler des conditions de travail dans le métier. Depuis plusieurs mois, le SIT a organisé des rencontres entre femmes de chambre, récolté des témoignages, effectué des sondages pendant les tournées sur le terrain. Les résultats sont inquiétants. Toutes les travailleuses interrogées ont des douleurs liées à leur travail. Les troubles musculo-squelettiques sont très fréquents, mais malheureusement très peu reconnus comme des maladies professionnelles. En conséquence, la prévention manque et la couverture par les assurances est insuffisante. Par ailleurs, les témoignages sont unanimes: la santé psychique est un enjeu central du secteur. 67% de celles qui ont répondu affirment qu'elles se sentent mal sur leur lieu de travail. Cela résulte inmanquablement d'un manque de reconnaissance, de la mise sous pression croissante et de la mise en concurrence entre collègues. A cela s'ajoute une flexibilisation accrue des horaires, afin de réduire les coûts de la main d'œuvre. Pour les travailleuses cela veut dire des plannings imprévisibles qui fatiguent, et des revenus qui varient.

SOLIDARITÉ FÉMINISTE

Au départ du cortège, Orlena, femme de chambre militante syndicale, a adressé un discours aux collègues: l'union fait la force. C'est la première chose à conquérir. Une fois unies, se battre pour de bons salaires, pour la valorisation de leur métier et pour une santé au sens d'un état de complet bien-être physique, mental et social. Ce message est central. L'exercice des droits syndicaux est à l'heure actuelle difficile pour le personnel hôtelier. Il s'agit de renforcer la solidarité et la lutte dans ce secteur précarisé, aux horaires compliqués, aux métiers si différents les uns des autres.

Le cortège est parti des Pâquis. Au fil du parcours, au gré des haltes devant les hôtels, il s'est agrandi jusqu'à atteindre environ 500 personnes qui ont rejoint Plainpalais, unies et scandant des slogans. Tout à la fin, ce sont même des grévistes parisiennes de la CGT des hôtels économiques et de prestige qui se sont jointes au mouvement. C'est en montrant ces formes de solidarité que la lutte avancera. ♦

Marlene Carvalhosa Barbosa

QUARTIER

Aux Pâquis, elles sont folles de rage

Aux Pâquis « Les folles de rage » n'ont pas décollé de la journée. Récit.

Mobilisation • Né de la volonté d'habitantes du quartier d'offrir un espace de revendication et de convivialité aux grévistes des Pâquis lors de la première partie de la journée du 14 juin, « Les folles de rages » ont investi et animé la Place Pearl Grobet-Secretan, anciennement Place de la Navigation, dès 11h. C'est sous le crachin, après la lecture du manifeste, que se sont succédées prises de parole de grévistes, de syndicalistes des EMS et de l'Hôtellerie-restauration, d'associations du quartier, d'une

illustre et toujours féministe habitante, Ruth Dreifuss, d'une représentante d'Aspasie qui a exprimé les revendications des travailleuses du sexe, d'une représentante du collectif cantonal qui a improvisé un micro-cours d'expression de la colère. La chorale féministe a été fort appréciée, ainsi que le stand-up de la comédienne Viviane Deurin. En « Femme moderne », elle a bénévolement improvisé une leçon de vernis à ongles intitulée « Le 14 juin, j'enlève le vernis! ». On vous laisse deviner par

quel doigt elle a commencé... Puis poursuivi autour du méli-mélo entre doigts des femmes et droits des femmes. « L'inégalité salariale est de 20%. 20% c'est un petit auriculaire. Sans l'auriculaire, elle est pas bien pratique notre main » est une des petites perles dont elle nous a régales. Les grévistes ont pu se désaltérer grâce au cocktail féministe violet préparé par le Café Guidoline et se restaurer grâce aux sandwiches préparés et servis par les hommes solidaires de Survap-Survivre

aux Pâquis, association de quartier qui a soutenu financièrement les activités, et aux partenariats établis avec des restaurants de la place. Même sous le soleil de 14 h 30 « Les folles de rages », accompagnées par les percussionnistes, n'ont pas décollé. C'est à 300 personnes que le cortège s'est égayé de pied ferme vers Plainpalais, avec des haltes devant les grands hôtels, afin de soutenir les revendications des femmes de chambre pour plus de respect et de meilleures conditions de travail. Sans prises de tête, avec bonne humeur et détermination, le groupe, réuni pour un bilan plus que positif le 26 juin, a d'ores et déjà décidé de maintenir son activité, afin de relayer dans le quartier les futures mobilisations féministes. ♦

Manuela Cattani

CHÔMAGE

Chômeuses en lutte contre les discriminations

Déjà discriminées sur le marché du travail, les travailleuses subissent de nouvelles discriminations une fois arrivées au chômage. Action devant l'OCE.

Action • « Parce que la grève des femmes*/féministe du 14 juin est aussi l'affaire des chômeuses, revendiquons nos droits! », clamait le tract du SIT distribué à cette date par une trentaine de femmes sans emploi devant l'Office cantonal de l'emploi (OCE). But de l'opération: dénoncer les pratiques discriminatoires des ORP à l'égard des chômeuses, et faire connaître leurs revendications pour corriger le tir.

RONDE DES COMPÉTENCES

Chaque chômeuse s'était munie de son « sac de compétences » symbolisant les formations, facultés, aptitudes accumulées durant sa vie, les parcours professionnels de chacune mais aussi les tâches ménagères, éducatives, de soins à la personne, de garde. Tout ce travail « invisible » trop souvent attribué uniquement aux femmes, exercé gratuitement et dévalorisé du point de vue professionnel. Munies également de tracts et armées de slogans, elles ont organisé une ronde devant l'OCE pour symboliser leurs parcours et surtout la spirale dans laquelle les enferment le marché du travail et certaines pratiques discriminatoires des ORP.



ATTESTATIONS DE GARDE

Alors que les inégalités persistent en matière de prise en charge des enfants, que les structures d'accueil manquent encore cruellement, et que les exigences patronales permettent de moins en moins la conciliation entre vie professionnelle et vie privée, les femmes sont particulièrement exposées aux licenciements et au chômage. Une femme sur sept perd son poste du fait de la maternité.

Inscrites au chômage, la discrimination continue: tandis qu'elle n'est presque jamais demandée aux pères, une attestation de garde des enfants est systématiquement réclamée aux mères. Pourtant, légalement ce document ne peut être exigé que s'il existe des doutes fondés sur l'inaptitude au placement d'une personne inscrite au chômage: recherches d'emploi insuffisantes, rendez-vous ratés ou assignation manquée. Or, vu le manque de

places en crèche et le fait que ces dernières soient dès lors réservées prioritairement aux personnes actives sur le marché du travail, cette chicanerie administrative réservée aux femmes peut conduire à des conséquences désastreuses telles qu'une décision d'inaptitude qui empêchera de bénéficier des droits aux indemnités ainsi qu'aux mesures du marché du travail. Ou alors à engager une garde d'enfant non déclarée et à des tarifs très en dessous du minimum en vigueur dans la branche. Quand une précarité en engendre une autre...

LA MOBILISATION SE POURSUIT

Les chômeuses ne comptent pas en rester là. Un courrier de revendications sera adressé au magistrat responsable de l'OCE, Maura Poggia, afin de supprimer sans délai l'exigence systématique pour les chômeuses de cette attestation de garde d'enfant lors de l'inscription. S'y ajoutent une meilleure prise en compte des qualifications et parcours professionnels des femmes lors de l'attribution de cours et d'assignations à des emplois, ainsi qu'une formation non-sexiste des conseillères-ers conforme à la réglementation LACI et sa mise en œuvre dans les directives.

Les demandeuses d'emploi qui ont monté cette action avec le SIT se réuniront à nouveau en septembre. Elles examineront la réponse attendue et poursuivront la mobilisation pour une meilleure intégration des femmes dans le marché du travail et une meilleure prise en compte de leurs compétences que de leurs besoins par le service public, notamment en matière de solutions de garde. ♦

Iolanda Horner

TERTIAIRE PRIVÉ

Du témoignage à la lutte

Les rendez-vous mensuels au SIT des travailleuses du tertiaire privé ont fait émerger des revendications liées aux précarités spécifiques des militantes.

Précarités • Tous les premiers lundis du mois avant le 14 juin, de nouveaux témoignages arrivaient. Les militantes du tertiaire privé venaient raconter leur vécu et dire ce qu'elles souhaitaient voir mettre en avant pour la Grève féministe. Ces parcours uniques ont fait émerger des problématiques partagées, incarnant toutes des formes de précarité. Pour les participantes, le 14 juin est devenu un moment pour faire entendre leurs revendications, rassemblées par ailleurs dans une brochure éditée par le SIT.

Les participantes, dans un cadre de confiance, sont venues parler de leurs parcours, du sexisme qu'elles ont subi, et des obstacles qu'elles rencontrent dans leur recherche d'une vie stable. Elles travaillent dans différents secteurs, de l'économie domestique à la restauration, en passant par le secrétariat. Certaines sont en chômage longue durée, voire en fin de droits, ou encore à l'aide sociale. Certaines ont la nationalité suisse ou un permis stable, d'autres subissent des complications en lien avec leur statut de séjour: sans-papier ou permis B

en fin de contrat. Toutes avaient en commun le fait de travailler dur, avec très peu de reconnaissance et des revenus insuffisants.

Travailleuses, elles demandent la reconnaissance de la valeur de leur travail, par le salaire et l'application de la loi sur le travail et de la loi sur l'égalité. Sans-emploi, elles revendiquent une insertion professionnelle qui leur corresponde, libre de tout racisme et de tout sexisme. Elles dénoncent les discriminations faites aux plus âgées sur le marché de l'emploi, car elles les conduisent à la pauvreté. Pour une vie stable, des permis de séjour sont une nécessité. Le parcours migratoire ne doit pas empêcher la reconnaissance des qualifications de chacune. Pour beaucoup, la garde d'enfants est une réalité quotidienne, qu'elles soient mères ou que ce soit leur travail rémunéré. Et elles demandent des systèmes de garde qui n'exploitent plus aucune femme. Pour cela, la société doit œuvrer à créer des emplois utiles à la société, des salaires dignes et la diminution du temps de travail. ♦

Marlene Carvalhosa Barbosa

VILLE DE GENÈVE

L'égalité, ce n'est pas gagné!

Tandis que le Conseil administratif a libéré les employées pour leur permettre de participer au 14 juin, les réponses aux revendications se font attendre.

Mobilisation • La Ville de Genève a décidé de soutenir la grève féministe du 14 juin. Toutes les femmes* ont été libérées de leur obligation de travailler ce jour-là sans retenue de salaire. De nombreux services ont fermé leurs portes et aucune séance de travail n'a eu lieu. Les patrouilles scolaires ont été remplacées par des agents de la police municipale afin de préserver la sécurité des enfants. La Ville de Carouge a adopté la même position, tandis que dans les autres communes du canton, la grève a été fortement découragée voire interdite. Alors bravo la Ville? Oui, mais elle doit maintenant répondre aux revendications syndicales.

COPIEUX PROGRAMME

Les militantes syndicales de la Ville de Genève ont préparé la grève en proposant un programme pour la journée. Des petits déjeuners ont été organisés devant la porte des services et des stands d'information ont permis de dialoguer avec les passant-e-s, comme aux canons de la Vieille-ville ou à la piscine des Vernets. Devant la bibliothèque de la Cité par exemple, les employées ont tenu un stand et proposé des livres portants sur les questions de discriminations et le féminisme. La salle du Faubourg a été occupée pour permettre la réalisation de panneaux

et de banderoles.

A la mi-journée, les employé-e-s ont rejoint les pique-niques décentralisés comme celui de la promenade Saint-Antoine, animée par la Fanfare des Canards des Croupettes et un groupe de rock composé notamment d'employés solidaires du Palais de justice. Les habitant-e-s du quartier, les grévistes de la Crèche de la Madeleine, les employées de l'Hospice général et du Palais de justice ont partagé ce moment festif. A la Place Pré-l'Evêque, le pique-nique avait été organisé par les employées de l'antenne sociale de proximité des Eaux-Vives, rejointes par des étudiantes de la HEAD, des employées de la Ludothèque, des TSHM, l'ASLOCA, le CAS, la Maison de quartier, l'association Vivre aux Eaux-Vives, la crèche de la Terrassière et le Jardin d'enfants de la Grenade.

A 15h24, les employé-e-s de la Ville de Genève et du Grand-Théâtre se sont réuni-e-s sur le parvis du Grand Théâtre avec les panneaux fabriqués le matin et où avait été déroulé un tapis violet pour l'occasion. Le drapeau de la grève féministe avait été déployé sur le toit dès 11 h.


CAHIER DE REVENDICATIONS

Un cahier de revendications a été adressé au Conseil administratif car, en Ville de Genève aussi,



Photo © Eric Roset

l'égalité ce n'est pas encore gagné: surreprésentation des femmes dans les temps partiels, plafond de verre, et persistance des inégalités salariales, avec un salaire mensuel moyen des femmes inférieur de 19,7 % à celui des hommes, et des rentes LPP inférieures de 41,7 %!

Des négociations ont été demandées et nous attendons une date pour entamer les discussions sur divers points de revendications: procéder au contrôle de l'égalité salariale entre femmes et hommes et vérifier l'impact du nouveau catalogue des fonctions sur les employées de l'administration, la revalorisation salariale de fonctions très féminisées comme celles de couturière, d'habilleuse, de maquilleuse, la mise en œuvre du principe de l'audition des candidat-e-s par une femme et un homme lors des recrutements, la planification des horaires de travail avec un mois d'anticipation, la réinternalisation des nettoyages avec des horaires en journée, le lancement d'une campagne d'information et de formation pour lutter contre les propos sexistes et homophobes et l'instauration d'une tolérance zéro dans tous les services, ainsi que des locaux aménagés pour l'allaitement dans tous les services, un congé parental payé, etc. 

Valérie Buchs

GRAND-THÉÂTRE DE GENÈVE

Walkyries en colère


Parce que l'égalité est également loin d'être acquise au sein du Grand Théâtre, les employées et leurs collègues masculins solidaires se sont mis en grève.

Culture • Les employées du Grand-Théâtre de Genève, soutenues par les syndicats et la commission du personnel interne, ont fait grève le 14 juin. La Fondation du Grand-Théâtre et la Ville de Genève avaient décidé de libérer les femmes* de

leur obligation de travailler ce jour-là sans retenue de salaire. C'était sans compter sur les pressions exercées par la direction sur le service habillage pour qu'elles nettoient les costumes et les repassent quand-même pour le spectacle du

lendemain. Elles ont résisté et, finalement, les grévistes de l'institution se sont retrouvée-s aux ateliers des costumes pour un petit-déjeuner en commun, un bel échange durant la matinée. De magnifiques panneaux avaient aussi été préparés.

Le cahier de revendications préalablement déposé auprès du Conseil administratif de la Ville de Genève et du Conseil de Fondation du Grand-Théâtre fera l'objet d'une séance en août 2019 avec une délégation des employées de la Commission du personnel internes et des syndicats. Il porte sur les demandes spécifiques au personnel du Grand-Théâtre touchant fortement les femmes* comme: mettre fin aux contrats précaires de la Fondation (CDI annualisé dont le taux d'occupation garanti ne cesse de baisser), mettre fin aux CDD en chaîne (engagement par la Ville de Genève, puis par la Fondation, et ainsi de suite), des contrats Ville de

Genève, y compris pour le personnel auxiliaire ou avec des horaires annualisés (habilleuses, maquilleuses, couturières, intermittentes du spectacle) en lieu et place des contrats Fondation, revaloriser les fonctions très féminisées, instaurer une campagne de prévention pour garantir le respect des femmes et des personnes LGBTIQ (remarques sexistes ou portant sur le physique et l'habillement, comportement proscrit en cas de nudité ou de changement d'habillement, propos dénigrants, attribution des tâches, etc.) et de tolérance zéro du harcèlement sexuel, et une sensibilisation systématique à l'attention des intervenant-e-s externes (artistes, orchestre, etc.), mettre en place des mesures appropriées garantissant la sécurité et l'intégrité des collègues lorsqu'elles* travaillent seules ou à huis clos. 

Valérie Buchs

ADMINISTRATION CANTONALE

Inégalités dans la fonction publique, les femmes se mobilisent

Qu'on se le dise, les inégalités existent également au sein de l'Etat. Grève, débrayages et actions de sensibilisation ont émaillé le 14 juin dans la fonction publique.

Prise de conscience • Les services et départements de l'administration publique ont été nombreux à organiser des actions et des débats durant la journée du 14 juin. Les ateliers banderoles, les panneaux pour afficher des revendications ont été organisés par des groupes de femmes souvent syndiquées. Plusieurs services ont projeté « L'ordre divin » avec un succès et intérêt incroyables. Des jeunes femmes et hommes et apprenti-e-s ont été sidéré-e-s de constater ces étapes historiques et le chemin parcouru par les luttes féministes. Loin d'avoir disparu au sein de l'administration, les inégalités encore persistantes ont donné lieu à un foisonnement de débats et de revendications.

CONTRE LE SEXISME ORDINAIRE

Alors que certain-e-s se limitaient à penser que les inégalités n'existent pas dans la fonction publique en raison d'une politique salariale ne faisant pas de distinction explicite entre les genres, le 14 juin 2019 a sans nul doute permis une prise de conscience. Celle des inégalités salariales indirectes, où les métiers majoritairement exercés par des femmes sont moins valorisés que ceux majoritairement exercés par des hommes. Celle du plafond de verre et du sexisme ordinaire,

de la condescendance à l'égard des femmes, des remarques déplacées, des prises de parole déséquilibrées. Ou encore celle du langage, codifié par des hommes et pour des hommes.

RIGIDITÉ MANAGÉRIALE

Un constat est revenu dans chaque discussion : celui d'une difficulté toujours plus grande à concilier vie privée et vie professionnelle, sous la pression des politiques d'austérité et d'un « new public management » qui ont réduit les marges de manœuvre et les espaces de négociation avec une hiérarchie, bien souvent masculine, de plus en plus rigide et autoritaire.

DES PAROLES AUX ACTES

On aura vu Nathalie Fontanet, conseillère d'Etat en charge des finances et du personnel, au départ du cortège féministe. Très bien. Mais on attend maintenant du Conseil d'Etat surtout qu'il réponde aux revendications formulées par le Cartel intersyndical de la fonction publique en matière d'égalité : réduction généralisée du temps de travail pour une meilleure conciliation entre vie privée et vie professionnelle et pour une meilleure répartition des tâches de « care » non rémunérées, introduction



d'un congé parental d'au moins 6 semaines, une meilleure protection de la maternité, un plan de lutte contre le sexisme et le harcèlement sexuel, la revalorisation salariale des métiers dits « féminins » et un audit sur la politique salariale de l'Etat, y compris sur le projet SCORE dont le caractère égalitaire et transparent est encore loin d'être prouvé. ♦

Françoise Weber

L'UNIVERSITÉ EN (R)ÉVOLUTION

Des étudiant-e-s, des enseignant-e-s, des membres du corps intermédiaire et du personnel administratif réuni-e-s dans une mobilisation commune contre les discriminations. On n'avait plus vu pareille unité transcendante depuis... mai 68. L'université a connu ce 14 juin une incroyable libération de la parole contre le sexisme qui sévit encore en son sein. Une prise de parole courageuse, jubilatoire et ô combien salubre, notamment de la part d'assistantes aux statuts et contrats précaires contre le vieux patriarcat académique. Associations professionnelles, syndicales et étudiantes ont préparé durant de nombreuses assemblées au cours de ces derniers mois un cahier de revendications. Ce 14 juin, il a été déposé au rectorat au terme d'un cortège aussi animé que déterminé, avec un message essentiel : l'égalité dans les faits c'est maintenant !

SECTEUR SOCIAL

Actions dans de nombreuses institutions

Le secteur social, majoritairement composé de femmes, n'échappe pas aux inégalités à leur encontre. Rapide tour des revendications et actions du 14 juin.

Revendications • Les assemblées du secteur de janvier à mai ont débouché sur un cahier de revendications de l'ensemble du secteur social. Ce secteur très divers regroupe services de l'Etat, EPA, fondations ou associations, publiques, subventionnées ou indépendantes, grosses ou petites, avec ou sans CCT. Dans toutes, les collègues ont constaté l'illusion qu'un secteur plus « féminin » en termes d'emploi

débouche sur l'égalité des droits. Ainsi, comme ailleurs, le plafond de verre fait écran, et une majorité d'hommes se retrouve aux postes dits à responsabilité. Dans un secteur dont les horaires sont très larges à cause de prises en charges étendues, l'impact sur la conciliation entre vie privée et vie professionnelle est important et amène sur plusieurs revendications. Concernant les salaires, plusieurs mécanismes

occasionnent encore des discriminations dans les revenus des femmes, malgré la relative transparence et des règles d'équité qui n'existent pas encore partout. D'autres revendications concernent la formation aux principes d'égalité et à la prévention des risques qui frappent particulièrement les femmes. Enfin, c'est jusque dans la répartition de tâches non formalisées comme la vaisselle des équipes que

viennent se nicher les stéréotypes de genre.

Le 14 juin, dans de nombreuses institutions, des groupes et des actions se sont organisé-e-s. Le parc Gourgas a été investi par les institutions du quartier, CSP, MQ de la Jonction, SPMI et servait de rendez-vous à d'autres institutions. Le SASAJ s'était drapé de violet et offrait un café croissant devant des livres pour enfants déconstruisant les stéréotypes de genre. A l'HG, aux EPI, à la SGIPA, à Clair-Bois, à la FOJ, à l'OSEO, à Trajets, etc., des pique-niques, flash-mob, projections, débats et autres actions ont été organisé-e-s, avec des femmes en grève, en débrayage ou en service minimum (parfois proche du service habituel). Le travail doit maintenant se faire dans les CCT et les règlements. A noter que l'AGOER a cru bon de déclarer une nouvelle fois la grève illicite et n'a reconnu qu'une « manifestation ». ♦

Jean-Luc Ferrière



ECONOMIE DOMESTIQUE

Les travailleuses prennent la parole

Sur la place des Grottes, les travailleuses de l'économie domestique ont organisé un défilé de silhouettes et balais exposant leurs conditions de travail, et leurs revendications.

Femmes migrantes • Elles risquent de tout perdre en participant à la grève du 14 juin 2019, alors elles s'organisent. Pas question de manquer une occasion de mettre en lumière les travailleuses de l'économie domestique, encore moins celle d'établir une liste de revendications. Depuis décembre 2018, elles sont plus d'une vingtaine à se réunir au SIT, les samedis matins, pour partager ce qu'elles vivent au travail, et organiser leur mobilisation.

Leurs revendications ou témoignages figurent sur 25 silhouettes, qui les représentent. Leur parole sera portée ou lue par des personnes solidaires ou par elles-mêmes, si elles le peuvent. Un rassemblement est convoqué sur la place des Grottes, solidairement avec l'associa-

tion Ademag, Unia, Solidarité Tattes, l'UOG et le collectif des Grottes.

LE COURAGE DE TÉMOIGNER

Il est un peu plus de 12h30, quelque 250 personnes sont réunies sur la place des Grottes. Les silhouettes défilent, et leur contenu est lu à voix haute. C'est avec émotion qu'Anne-Marie commence son témoignage. Avec Odette et Jasmine, elle est une des rares à s'être portée volontaire pour exprimer publiquement ce qu'elles ont vécu dans le silence pendant trop longtemps.

Elle commence son discours en rappelant que c'est pour le confort et le bien être des foyers genevois que les travailleuses de l'économie domestique entretiennent les lieux de vie, gardent les enfants, prennent

soins des proches dépendant-e-s. Les journées de travail sont longues, plus de 10 heures sans pause, 6 jours sur 7. Quand la travailleuse vit chez son employeur, les nuits sont interrompues par les pleurs des enfants ou les besoins des personnes dépendantes dont elle a la charge. Ces femmes, migrantes, sans statut légal ou en voie de régularisation sont multiples discriminées et vouées au silence. Le pire dans tout ça ? Le manque de respect et de considération, répond Anne-Marie.

DES CONSTATS ALARMANTS

S'il existe un contrat-type de travail qui s'applique aux ménages privés, les infractions aux éléments minimaux de la relation de travail sont récurrentes : non versement des cotisa-

tions aux assurances sociales, déclaration d'un taux d'activité inférieur au taux réel, licenciement avec effet immédiat sans juste motif, pressions et chantage. Le secteur reste exclu de la Loi sur le Travail. Du fait de leur précarité de leur statut, les employeurs leur imposent trop souvent des conditions proches de l'esclavage moderne.

LA CONTINUITÉ D'UNE JOURNÉE SOLIDAIRE

Les participantes à l'action rejoignent ensuite le cortège des travailleuses précaires en lutte du SIT pour atteindre la place de la Navigation, puis Plainpalais. La grande manifestation de fin de journée porte en tête de cortège les grandes silhouettes « aucune employée de maison n'est illégale » et « économie domestique : salaire digne et justice sociale ». Lors de la prise de parole de la rue Rousseau, les revendications de l'économie domestique sont lues au micro à l'ensemble de la manifestation. Des revendications que les travailleuses et le SIT continueront à porter : la prochaine étape sera la révision à venir du Contrat-type de l'économie domestique pour améliorer notamment les conditions salariales tout en limitant la durée du temps de travail. ♦

Camille Stauffer et Mirella Falco

FONCTION PUBLIQUE

Une 2^e version du projet SCORE en vue

Le Conseil d'Etat soumettra à consultation une 2^e version du projet de refonte du système de rémunération des services publics en septembre.



Salaires • Une nouvelle version du projet de refonte du système de rémunération de quelque 45 000 salarié-e-s des services publics et subventionnés à Genève (projet SCORE) sera soumise à consultation des syndicats le 4 septembre prochain. Elle fait suite à la reprise des discussions au sein d'un « groupe technique » paritaire, mais qui laisse encore de nombreuses revendications insatisfaites et dont on ne connaît pas les derniers éléments retenus par le Conseil d'Etat qu'après l'été.

REPRISE FORCÉE DU DIALOGUE

Le projet SCORE a été lancé en 2010 par le Conseil d'Etat, mais en tenant le Cartel intersyndical de la fonction publique à l'écart des travaux durant quatre ans, pour finalement commencer à en dévoiler les rouages au compte-goutte en pleine grève de la fonction publique à l'automne 2015. Prenant la mouche aux premières critiques syndicales du projet, le président d'alors du Conseil d'Etat, M. François Longchamp, avait unilatéralement mis fin aux discussions et déposé un projet de loi (PL 12193) dans la foulée.

Mais une majorité de la commission ad hoc du personnel du Grand Conseil ne l'a pas entendu de cette oreille, renvoyant la copie au Conseil d'Etat avec injonction de reprendre le dialogue avec les syndicats.

CRITIQUES SYNDICALES SÉVÈRES

Les organisations syndicales se sont jusqu'à présent opposées à SCORE pour plusieurs raisons. Tout d'abord en raison de l'opacité du système. Mis en place par l'organisme privé GFO, les critères détaillés et les valorisations qui leur sont attribués sont secrets. La méthode de collocation des fonctions dans une grille d'emplois-références à plusieurs niveaux n'est pas beaucoup plus transparente, ce qui met à mal des principes fondamentaux auxquels tiennent les syndicats : l'égalité de traitement et l'interdiction de l'arbitraire.

Les discussions sur la nouvelle échelle des salaires n'avaient quant à elles été qu'effleurées avant le coup de sang du Conseil d'Etat, et, comble de l'arrogance, cette nouvelle échelle ne figurait même pas dans le projet de loi du Conseil d'Etat, ce dernier s'arrogeant la compétence de l'édicter, et de la modifier, à son bon vouloir par voie réglementaire.

UNE ANNÉE INTENSE DE DISCUSSION

Les travaux du groupe technique paritaire ont donc repris au cours de l'hiver 2018. Dans les grandes lignes, le Conseil d'Etat semble avoir compris certaines exigences syndicales : transparence de la méthode et du système,

interdiction de l'arbitraire, et éviter les pertes de rémunération pour les fonctions initialement perdantes.

Mais la mise en musique de ces principes devra encore être vérifiée. La nouvelle grille salariale sera bel et bien inscrite dans le projet de loi. Le détail du système de notation demeurera secret et le système de collocation des fonctions restera nébuleux, mais un mémento pour le rendre compréhensible sera édité, et une commission de recours paritaire sera mise en place. C'est un pas dans la bonne direction, mais pas sûr que cela soit suffisant.

POSITION SYNDICALE À DÉFINIR

Une « calculatrice » accessible au personnel pour connaître son sort sera mise en ligne parallèlement au processus de consultation des syndicats. Le SIT et les autres organisations composant le Cartel intersyndical devront donc se déterminer sur cette nouvelle version du projet, une nouvelle loi sur les traitements et ses règlements. Il s'agira bien évidemment d'identifier plus clairement les gagnant-e-s et les perdant-e-s du système, et de dégager une position autant de principe que pragmatique, sans prêter le flanc aux corporatismes. Assemblées en vue. ♦

Françoise Weber

ANNUITÉ 2016 DE LA FONCTION PUBLIQUE : ELLE SERA PAYÉE !

Le TF a donné raison à la fonctionnaire qui a contesté le gel de l'annuité en 2016, et par là confirme l'Arrêt de la Chambre administrative de juin 2018, contesté par le Conseil d'Etat.

L'annuité 2016 sera donc versée rétroactivement au 23 avril 2016 à près de 40 000 salarié-e-s de l'Etat et du secteur subventionné. L'effet cumulé (un échelon supplémentaire également pour 2017, 2018 et 2019) coûtera près de 218 millions à l'Etat. Les rentes CPEG du personnel qui a pris sa retraite entre le 23 avril 2016 et aujourd'hui devront également être réévaluées.

Après l'abandon des mesures structurelles de 2015, le hara-kiri du « personal stop », voici donc le dernier effet des grèves de l'automne 2015. ♦ FW

DÉNONCIATION DE LA CCT PETITE-ENFANCE INTERCOMMUNALE

La fédération patronale a dénoncé la CCT intercommunale pour le personnel de la petite-enfance pour la fin 2019. Elle revendique la renégociation du texte de la convention et considère que le personnel doit faire des efforts en vue de financer la création de nouvelles places d'accueil. Cette dénonciation intervient peu après le dépôt du cahier de revendications en vue de la grève féministe du 14 juin. Le personnel sera appelé à se mobiliser. ♦ VB

ALERTE À LA CENTRALE TÉLÉPHONIQUE DE L'ETAT

« Allô, je prends vos messages, vos plaintes... mais qui m'aide moi ? ». Les téléphonistes de la centrale téléphonique de l'Etat sont mécontentes et très peu aidées dans leurs tâches. Cet incontournable service renseigne les personnes et usagers-ères perdues dans les méandres des réorganisations successives des départements et des services. Il sert aussi de centrale d'appels aux services dépassés. Par exemple, depuis des années le SPAD n'est plus apte à prendre les appels et malgré toutes les réorganisations internes les personnes sous tutelles n'ont parfois plus de référent-e-s. Soutenu par le SIT, le personnel de ce service exige une reconnaissance de la charge de travail et des responsabilités et surtout un management soutenant. ♦ FW

HUG

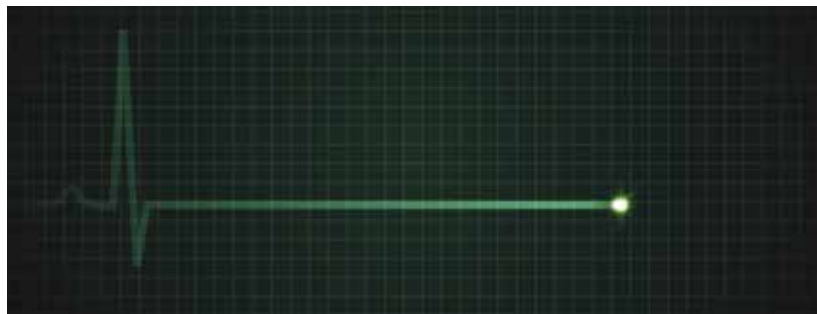
Le Service des Urgences au stade critique

Le personnel médico-soignant du service est à bout suite à la mise en place du projet de réorganisation et rénovation début juin.

Mobilisation • Quelques semaines seulement après le démarrage d'un vaste chantier, le constat fait par le personnel des Urgences des HUG est sans appel: la détérioration extrême des conditions de travail rend impossible le maintien de la qualité des soins. Le Projet de Rénovation et Réorganisation des Urgences, plus connu par le personnel sous l'acronyme PRRU, soulevait toutes les inquiétudes dès son annonce. Dès sa mise en route le 4 juin dernier, ces craintes ont malheureusement fait la démonstration de leur bien fondé, dans un contexte déjà rendu difficile par les politiques d'austérité imposées ces dernières années. Appuyé par le SIT, le personnel s'organise.

SOUS-EFFECTIF CHRONIQUE

Cette dégradation des conditions de travail au service des Urgences des HUG ne date pas d'hier. En effet, cela fait plus de deux ans que le comité hospitalier du SIT alerte la direction sur les problématiques rencontrées sur le terrain par les équipes médico-soignantes.



Citons par exemple, le fait de ne plus remplacer le personnel de nuit qui ne peut par conséquent plus prendre de pauses et doit manger entre deux patient-e-s sans pouvoir quitter son poste de travail. Face au manque d'effectifs, les hiérarchies ne respectent plus depuis longtemps les taux d'activités du personnel, qui totalise plus de 6 000 heures supplémentaires. Le rythme de travail effréné exigé des soignant-e-s les pousse à bout. Le personnel est épuisé et les arrêts maladies s'accumulent.

Combiné à un management toxique, les causes de cette situation sont principalement dues à

l'insuffisance depuis plusieurs années de moyens alloués au service des Urgences.


SÉCURITÉ DES PATIENT-E-S MENACÉE

Au final, le staff médico-soignant passe son temps de travail à courir d'un-e patient-e à l'autre, afin d'enchaîner les actes de soins, sans avoir réellement le temps de prendre soin des patient-e-s, et augmentant le risque d'erreur dans leur prise en charge. Le personnel ne se reconnaît plus dans cette gestion à la chaîne, conséquence directe des politiques néo-libérales contre l'hôpital public. Lorsque chaque jour, le person-

nel soignant mais également les chefs de clinique finissent leur garde en pleurant, ne souhaitant plus remettre les pieds dans ce service, se mobiliser devient urgent.

ACTION SYNDICALE

Le personnel médico-soignant, voyant la situation se dégrader à vitesse grand V depuis le début du PRRU début juin, a mandaté le SIT afin de l'appuyer. Une délégation composée du personnel du service Urgences a listé les différentes problématiques et leurs revendications sont : une dotation suffisante en personnel médico-soignant et le remplacement immédiat du personnel absent par l'engagement de personnel auxiliaire sur une longue durée, une répartition efficace et équilibrée du personnel dans le service ainsi qu'une organisation des locaux adaptés aux besoins du personnel, le respect des temps de pauses et de repos jour et nuit, le respect des temps de travail pour les temps partiels et les temps pleins afin que les compteurs d'heures n'explorent plus, dans le but de garantir le respect et la préservation de la conciliation entre vie privée et professionnelle, et bien d'autres revendications à retrouver dans une pétition circulant dans le service.

Le personnel exige une rencontre dans les plus brefs délais avec la direction des HUG. Ceci afin de trouver des solutions permettant au service des Urgences de fonctionner de manière optimale en assurant de bonnes conditions de travail au personnel et de facto de garantir la sécurité des patient-e-s. 

Kevin Sanchez

HÔTELLERIE

Actions de solidarité contre la sous-traitance hôtelière


Les 14 et 15 juin ont été l'occasion d'actions de solidarité internationale entre le SIT et des luttes syndicales menées en France.

Solidarité internationale • Les métiers de l'hôtellerie, en Suisse, comme en France et ailleurs en Europe, sont confrontés aux mêmes réalités: flexibilité accrue, salaires trop bas, et métiers usants. Les hôtels, qu'ils soient économiques ou luxueux, sont de plus en plus souvent possédés par de grands groupes internationaux. Pour rapporter toujours plus à leurs actionnaires, le personnel est de plus en plus mis sous pression, notamment par l'externalisation de certaines tâches pénibles, ce

qui permet aux grands hôtels de se décharger de leur responsabilité de protection de la santé du personnel.

Le 14 juin, une délégation syndicale française a rejoint l'action organisée par le SIT devant les grands hôtels des Pâquis (lire page 7). L'occasion de dénoncer les difficultés du métier de femme de chambre ici comme ailleurs. Le lendemain de la grève, épuisées mais motivées, le SIT, la CGT HPE, la CNT SO et le collectif Femmes en lutte

93 ont mené deux actions transfrontalières: l'une devant le Campanile de Ferney-Voltaire, l'autre devant le NH de Meyrin. Le message: rendre attentif le personnel de ces hôtels aux luttes menées par les collègues des hôtels du même groupe à l'international, sensibiliser aux mesures prises par les groupes vis-à-vis du personnel, et encourager à la lutte et à la solidarité. Le but: montrer que partout, le syndicat agit lorsqu'il le faut.

Contre cette précarisation qui augmente, les travailleuses syndiquées à la CGT-HPE à Paris et celles de la CNT SO marseillaise s'organisent pour faire appliquer leurs droits et pour exiger des améliorations. Dernièrement, des grèves longues et courageuses ont mené à des victoires, comme au Parc Hyatt et au Campanile du Pont de Suresnes, ou sont en train de faire bouger les politiques, comme au NH de Marseille. Ces luttes locales sur les lieux de travail permettent aux travailleuses de redevenir des acteurs-trices centraux-ales sur les lieux de travail et d'obtenir de vraies améliorations. Mais face aux grands groupes internationaux, qui sont les mêmes que l'on trouve à Genève, il est important d'être nombreux-ses et solidaires, aussi au niveau international. 

Marlene Carvalhosa Barbosa



syndicat
interprofessionnel
de travailleuses et
travailleurs

GRÈVE DES FEMMES*/FÉMINISTE

**Vous avez participé à la grève du 14 juin 2019 ?
Votre employeur a effectué une retenue
de salaire pour les heures de grève ?**

Sur présentation de la fiche de salaire mentionnant une retenue pour grève, les membres du SIT seront indemnisé-e-s par le fonds de grève du SIT, à hauteur de 100 % du salaire, mais au maximum 25.-/h pour 8 h max. Contactez le secrétariat de votre secteur. Vous souhaitez contribuer aux luttes menées par le SIT et/ou alimenter le fonds de grève du SIT ?

**Syndiquez vos collègues
Faites un don au SIT
IBAN CH38 0900 0000 1201 6170 4
BIC POFICHBEXXX
Compte postal 12-16170-4**

STOP AUX DISCRIMINATIONS À L'ENCONTRE DES CHÔMEUSES ET DEMANDEUSES D'EMPLOI

Afin de donner suite aux démarches entreprises dans le cadre de la grève des femmes*/féministe du 14 juin, le SIT convie les chômeuses et demandeuses d'emploi membres du SIT à une prochaine séance qui aura lieu le

**25 septembre, à 18 h 30
au SIT**

Pour se rencontrer de manière conviviale, nous vous invitons à la



**Vendredi 30 août 2019, dès 18h
dans le jardin du SIT, 16 rue des Chaudronniers,
en Vieille-Ville**

Il y aura à boire, à manger, de la musique. Venez avec vos ami-e-s, votre famille, vos collègues de travail, nous nous réjouissons de vous rencontrer

Décisions du SIT et de la CGAS

LORS DE SA SÉANCE DU MOIS DE JUN, LE COMITÉ SIT A :

- ♦ dressé un excellent bilan de la grève du 14 juin 2019
- ♦ décidé à la majorité de ne pas entrer en matière sur les initiatives « Le peuple demande le départ de Pierre Maudet » et « Non à la corruption et au mensonge, oui à un pouvoir politique et judiciaire exemplaire »
- ♦ voté à l'unanimité le thème et l'ordre du jour du Congrès SIT, tel que proposé par le groupe mixte
- ♦ décidé à l'unanimité de la répartition des fonds des mesures spéciales LPP pour le personnel
- ♦ chaleureusement remercié l'administratrice sortante qui a décidé de donner un autre élan à son avenir professionnel

LORS DE SES SÉANCES DES MOIS DE MAI ET DE JUIN, LE COMITÉ DE LA CGAS A :

- ♦ fait un point sur les actualités syndicales
- ♦ dressé un bilan positif du 1^{er} Mai 2019
- ♦ pris connaissance de l'état de préparation de la grève des

- femmes*/féministe du 14 juin
- ♦ abordé la perspective de la grève climatique
- ♦ discuté de la manifestation du 17 juin à l'occasion du 100^e anniversaire de l'OIT organisée sur Genève et sur initiative de la Confédération syndicale internationale
- ♦ remercié Claude Reymond à l'occasion de son départ à la retraite, après 23 années d'engagement au secrétariat de la CGAS
- ♦ nommé Joël Varone au poste de secrétaire de la CGAS, et relancé l'appel à candidature pour compléter le secrétariat

LORS DE SA SÉANCE DE JUIN, L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ-E-S DE LA CGAS A :

- ♦ dressé un bref premier bilan de la grève des femmes*/féministe du 14 juin
- ♦ validé la poursuite de travaux sur un projet de rente-pont cantonale
- ♦ ratifié le projet d'accord entre la CGAS et l'UAPG sur l'AIS



SOLIDARITÉ INTERNATIONALE SOUTENEZ LES LUTTES MENÉES DANS L'HÔTELLERIE

Le 15 juin, le SIT a mené une action de solidarité internationale avec deux luttes de longue haleine menées en France dans le secteur de l'hôtellerie (lire page 13).

Pour leur montrer votre solidarité, n'hésitez pas à alimenter leurs fonds de grève ! Vous pouvez le faire sur internet en vous renseignant sur leurs luttes et en faisant un don :

Pour la CGT HPE:

<http://www.cgt-hpe.fr/fete-de-victoire-des-grevistes-des-hotels-du-pont-de-suresnes/>,

<https://www.lepotcommun.fr/pot/cbed8zn9>

Pour la CNT SO, toujours en grève à l'heure actuelle:

<http://www.cnt-so.org/13/spip.php?article309>, <https://www.lepotcommun.fr/pot/mcvvrkno>



syndicat

18^e congrès

7.12.2019



Le 7 décembre 2019, le SIT tiendra son 18^e Congrès. Moment très important de la vie du syndicat, le Congrès définit les grandes orientations de politique syndicale du SIT, modifie les Statuts au besoin, et procède à l'élection des instances du SIT (comité interprofessionnel, présidence, secrétariat général) pour les 3 années à venir.

Cette année, son thème portera sur les luttes des travailleurs-euses précarisé-e-s et les défis qu'elles posent en matière d'organisation syndicale.

Le Congrès est composé de délégué-e-s de chaque secteur et commissions du SIT. **Si vous êtes intéressé-e-s à y participer, contactez rapidement le secrétariat.**

Le Congrès se tiendra de 8h30 à 17h à l'UOG, avec pause repas à midi. En fonction des besoins et des possibilités, une garde d'enfants pourra être organisée sur place afin de permettre aux parents d'assister aux débats.

Et dans le cadre de la préparation du Congrès :

APÉRO-DÉBAT

Judi 19 septembre, de 18h15 à 20h

Présentation du thème et du texte d'orientation qui sera soumis aux instances en vue du Congrès

Inscriptions auprès de sgaspar-rivoalan@sit-syndicat.ch

ORDRE DU JOUR

8 h 30 Accueil café-croissants

9 h Début

1 Ouverture du Congrès

Avec notamment une allocution de Pierre-Yves Maillard, président de l'USS

2 Thème : Précarités de l'emploi : construire les luttes d'aujourd'hui et de demain

2.1 Introduction

2.2 Table ronde sur les luttes syndicales des travailleurs-euses précarisé-e-s

Pause repas

2.3 Ateliers sur le thème du Congrès

a. Renforcer les luttes et l'organisation dans les secteurs précaires
b. Travail temporaire

et économie de plateformes numériques

c. Militance et solidarité interprofessionnelle

d. Renforcer les droits syndicaux

e. Enjeux féministes

2.4 Restitution en plénière et adoption du texte du Congrès

3 Modification des Statuts
Notamment sur l'éventuelle introduction de quotas de femmes au sein des instances

4 Relations avec l'USS

5 Elections

5.3 Comité

5.3 Présidence

5.3 Secrétariat général

6 Résolutions

7 Divers



CHÔMAGE


La caisse de chômage du SIT à Montbrillant!

NOS HORAIRES

Nos nouveaux horaires pour les permanences physique à Montbrillant sont du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00, pour tout renseignement, inscription au chômage ou formulaire U1 préparé à la minute !

Les documents pourront désormais être déposés indistinctement à Montbrillant ou à la rue des Chaudronniers et une permanence physique continue d'être assurée en Vieille Ville les mardis après-midi de 14h à 17h. Nos permanences téléphoniques quotidiennes de 9h00 à 12h00 sont maintenues.

La sororité en marche

Le 14 juin dernier, après avoir participé aux nombreuses actions organisées dans les quartiers et sur les lieux de travail, les femmes* en lutte se sont réunies à Plainpalais en vue de la manifestation. Après un moment convivial sur la plaine, une marche historique de diversité et de bienveillance a sillonné la ville de Genève. Gréviste ou non, agitatrice ou introvertie, dévêtues ou parées de violet, elles exigeaient, tous azimuts, la fin des inégalités salariales, la valorisation des tâches de soins ou d'entretien, un congé parental digne, de meilleures conditions de vie pour les femmes migrantes, l'abolition du patriarcat ou encore le droit de déranger. Déterminées, elles ont pris d'assaut la ville pour ne la lâcher que dans la nuit, seulement après avoir pu fêter ensemble le succès d'une mobilisation trop nécessaire, qui ne manquera pas de porter ses fruits. 

Camille Layat



JAB
CH-1211 Genève 3
P.P. / Journal

SIT INFO
CP 3287
1211 GENÈVE 3

IMPRESSUM

Edition: syndicat SIT
Rédaction: Davide De Filippo
Mise en page: Stéphane Hernandez,
Police de caractère Adelle et Adelle Sans
par TypeTogether

Collaboration régulière

Valérie Buchs, Marlene Carvalhosa Barbosa, Manuela Cattani, Équipe Chômage, Davide De Filippo, Merita Elezi, Mirella Falco, Jean-Luc Ferrière, Sandra Froidevaux, Jesús Gomez, Thierry Horner, Clémence Jung, Camille Layat, Maimouna Mayoraz, présidence du SIT, Kevin Sanchez Camille Stauffer, Sylvain Tarrit, Georges Tissot, Françoise Weber.

Impression

EdiPrim SA, Bienne
Tirage: 11 500 exemplaires
Paraît 8 fois par an
Bulletin adressé aux membres du syndicat SIT



Reproduction d'articles autorisée et souhaitée, mais seulement avec mention complète de la source.

SITinfo accepte volontiers les contributions des membres, pour autant qu'elles portent sur l'activité syndicale au sens large et soient conformes aux principes généraux du SIT.